

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01822

Numéro SIREN : 517 689 261

Nom ou dénomination : 4 TOURS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2019 sous le numéro de dépôt 13979

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/13979

Déposant :

Nom/dénomination : 4 TOURS INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 517 689 261

N° gestion : 2009 B 01822



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Signature

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
4 TOURS INVEST SAS			56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96 13770 VENELLES		
SIRET	5	1	7	6	8
Adresse du principal établissement:					
Ancienne adresse en cas de changement:					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
LOUEUR EN MEUBLE PROFESSIONNEL					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		0	Bénéfice imposable à 28%
		Bénéfice imposable à 15%		38 120	46 825
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
		Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
		Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé					
C E G I D					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPE			
4 PLACE BARTHELEMY NIOLLON			
13100 AIX EN PROVENCE			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Cocher la case correspondante	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: Lieu VENELLES	
		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



Signature

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
---------------	--

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
--	---

DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
--	---	--

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
--	--	--------------------------------------	--

	MVLT restant à reporter	
--	-------------------------	--

p

_____ Mike

✓

Dossier N° 4TOURS en Euros. BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL


 19

Copie certifiée conforme
A / 12/11/2019 14:15:03

Page 3 sur 29

N° de dépôt - 2019/13979 / 517689261

Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE		13770 VENELLES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 51768926100017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122018	
		N-1 31122017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022
Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL



C7

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :420...000.....)									DA	420 000	420 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	42 000	42 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG	348 305	234 412	
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	66 116	113 893	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	876 422	810 305	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	1 828 714	2 109 308	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	98 833	100 415	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	3 200		
	Dettes fiscales et sociales									DY	34 256	49 512	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	5 274	8 844	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	1 970 277	2 268 079	
	Ecarts de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	2 846 699	3 078 384	
RENVOLS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C				
				Ecart de réévaluation libre					1D				
				Réserve de réévaluation (1976)					1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	330 484	2 268 079	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Neant

*

Exercice (N-1)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	334 724	FH		FI	334 724	364 840	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	334 724	FK		FL	334 724	364 840	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	103 542	122 465	
	Autres produits (1) (11)						FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	438 267	487 305	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	53 611	58 848	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	39 479	39 202	
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	122 344	124 831	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	32 672	51 321
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	30 575		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	278 682	274 202	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	159 585	213 103		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	300	300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	300	300	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	49 435	56 084	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	49 435	56 084	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(49 135)	(55 785)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	110 449	157 318		

Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOVOIS

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *					
										Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	43		87		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	0		0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	43		87		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	25 547				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	0				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	25 547				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(25 504)		87		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ					
Impôts sur les bénéfices *										HK	18 829		43 512		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	438 610		487 691		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	372 493		373 798		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	66 116		113 893		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO					
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY					
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K					
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX					
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC					
	(9)	Dont transferts de charges								RD					
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A1	52 221		54 294		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9								A4					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N					
	DIVERS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
											547		43		
	INDEMNITE D EVICTION										25 000				
	S														
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
											Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



C7

(Ne pas reporter le montant des cédentes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	388 196	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 582 973	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	110 486	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	3 081 655	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	3 081 655	OH		OJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	388 196			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	2 582 973			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	110 486			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY		NG		NH	3 081 655			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7			
		Autres participations				I0		OX		OY			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F					
TOTAL IV				I3		NJ		NK					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL	3 081 655				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Dossier N° 4TOURS en Euros.



C7

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SASNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	582 950	PN	112 808	PO		PQ	695 758
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	82 817	PW	9 537	PX		PY	92 354
		PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels									
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	665 768	QV	122 344	QW		QX	788 112
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	665 768	ØP	122 344	ØQ		ØR	788 112

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Dossier N° 4TOURS en Euros.



C7

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	51 321	6U	32 672
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
	TOTAL III	7B	51 321	TY	32 672
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	51 321	UB	32 672
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	32 672	UF
	- financières		UG		UH
	- exceptionnelles		UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		VN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	20 316		20 316					
	Autres créances clients				UX	60 467		60 467					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	20 291		20 291					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	50		50					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	765		765					
TOTAUX				VT	101 889	VU	101 889	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	1 647 612		260 713		1 112 437		274 462		
	à plus de 1 an à l'origine			VH	181 103		27 042		113 938		40 123		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	98 833		0		98 833				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	3 200		3 200						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	34 256		34 256						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	5 274		5 274						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	1 970 277	VZ	330 484		1 325 208		314 585		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	16 942	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	298 611	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL



Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8		
I. RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA WB 66 116		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				
		de son conjoint				
	moins part déductible *				à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7 18 829		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
		- imposées au taux de 0 %		ZN		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
		TOTAL I		WR 84 945		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV		
		- imposées aux taux de 0 %		WH		
		- imposées aux taux de 19 %		WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY	
	Majoration d'amortissement *				XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	84 945	
		déficit (II moins I)		ZL		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	84 945	
				XO		

 31/12/2018

[illegible]

C9

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	
			ZD				113 893	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	113 893			Dividendes	ZE	
						Autres répartitions	ZF	
	Prélèvements sur les réserves	OE				Report à nouveau	ZG	
	TOTAL I	OF	113 893			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	113 893

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

Exercice N-1 :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	3 147	3 060
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	1 300	830
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	20 204	25 045
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	28 961	29 913
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	53 611	58 848
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 616	1 643
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	37 863	37 559
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	39 479	39 202
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	77 159	104 606
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	9 322	10 057
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH					
				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

C9

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

9

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 4TOURS en Euros.

BLANCHARD TISSANDIER AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 TOURS INVEST SAS				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	334 724
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	334 724
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	52 221
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	43
TOTAL 2				OM	52 264
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	53 611
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	30 575
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	84 187
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	302 802
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	302 802
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	334 724	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.




(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 TOURS INVEST SAS

ADRESSE (voie) 56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL 13770 VILLE VENELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	4 728

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AURIOL Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 4 728

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 135 Voie CHEMIN DES GAILLES

Code postal 13770 Commune VENELLES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 1 7 6 8 9 2 6 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

4 TOURS INVEST SAS

ADRESSE (voie)

56 AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE RN 96

CODE POSTAL

13770

VILLE

VENELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

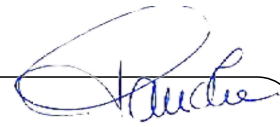
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



C9

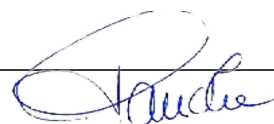
DETAIL BILAN ACTIF



ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
TERRAINS		388 196	388 196			
21100000 TERRAIN VENELLES		388 196	388 196			
CONSTRUCTIONS		1 905 347	2 027 692		122 344	6.03
21310000 BATIMENTS VENELLES		2 582 973	2 582 973			
21350000 CONSTRUCTø AAI		110 486	110 486			
28130000 AMORT.BATIMENTS VENELLES		695 758	582 950		112 808	19.35
28135000 AMORT. AAI. CONSTRUCTø VENELLE		92 354	82 817		9 537	11.52
Total II		2 293 543	2 415 887		122 344	5.06
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		48 111	55 232		7 120	12.89
41100000		60 467	106 510		46 043	43.23
41600010		12 715			12 715	
41600020		7 601			7 601	
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			43		43	100.00
49100000 PROV. DEPR. COMPTES CLIENTS		32 672	51 321		18 649	36.34
AUTRES CREANCES		20 341			20 341	
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES		20 291			20 291	
44585500		50			50	
DISPONIBILITES		483 939	605 940		122 001	20.13
51200000 CREDIT AGRICOLE VENELLES		93 484	78 090		15 394	19.71
51210000 CAISSE EPARGNE VENELLES		45 680	56 975		11 295	19.82
51220000 CE COMPTE EXCEDENT PROFESSø		344 775	470 875		126 100	26.78
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		765	1 325		560	42.26
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		765	1 325		560	42.26
Total III		553 156	662 497		109 341	16.50
TOTAL GENERAL		2 846 699	3 078 384		231 685	7.53



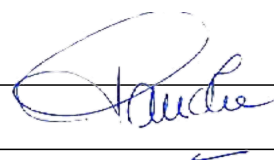
DETAIL BILAN PASSIF



PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAL		420 000	420 000			
10100000 CAPITAL SOCIAL		420 000	420 000			
RESERVE LEGALE		42 000	42 000			
10610000 RESERVE LEGALE VENELLES		42 000	42 000			
AUTRES RESERVES		348 305	234 412		113 893	48.59
10681000 AUTRES RESERVES VENELLES		348 305	234 412		113 893	48.59
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		66 116	113 893		47 777	41.95
Total I		876 422	810 305		66 116	8.16
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		1 828 714	2 109 308		280 593	13.30
16410000 PRET 8179087 2 429 180.34/CE		1 647 612	1 901 717		254 105	13.36
16420000 AMORT. EMPRUNT 375000 _ 03/10		181 103	207 591		26 488	12.76
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		98 833	100 415		1 582	1.58
16500000 DEPOTS CAUTIONN. RECUS		95 538	96 614		1 075	1.11
16880000 INTERETS COURUS		3 295	3 801		506	13.32
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 200			3 200	
40100000		3 200			3 200	
DETTE FISCALES ET SOCIALES		34 256	49 512		15 257	30.81
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			15 176		15 176	100.00
44551000 TVA A DECAISSER		12 368	14 622		2 254	15.42
44572000 TVA COLLECTEE à 20%		18 491	19 707		1 216	6.17
44573000		3 397			3 397	
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR			7		7	100.00
AUTRES DETTES		5 274	8 844		3 570	40.37
46860000 CHARGES A PAYER		5 274	8 844		3 570	40.37
Total IV		1 970 277	2 268 079		297 802	13.13
TOTAL GENERAL		2 846 699	3 078 384		231 685	7.53

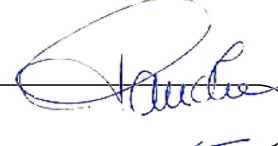


DETAIL COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	334 724		364 840		30 115	8.25
70600001 LOYER 4 TOURS SCA	42 056		41 320		736	1.78
70600010 LOYER CJCD LOT0001			8 086		8 086	100.00
70600011	10 000				10 000	
70600100 LOYER NATUR HOUSE LOT 902	17 520		17 520			
70600110 LOYER BRUNO LOT904	20 362		20 160		202	1.00
70600200 LOYER CELLAR SHOP LOT 905	3 274		19 431		16 157	83.15
70600300 LOYER SUBWAY LOT 906	21 574		21 360		214	1.00
70600400 LOYER NIKOLAOS LOT 908	18 664		18 244		421	2.31
70600500 LOYER MOD'N SPORT LOT 911	52 359		51 840		519	1.00
70600600 LOYER LA LUNETTERIE LOT 912	22 240		22 240			
70600700 LOYER PATISserie SEGOND LOT913	18 090		17 920		170	0.95
70600800 LOYER BERGAMOTE LOT 914			3 900		3 900	100.00
70600810 LOYER FIORE LOT914	17 899		12 186		5 713	46.88
70600900 LOYER JADE D'ASIE LOT 915	36 380		35 960		420	1.17
70601000 LOYER CONCEPT STORE/KILIB L916	3 282		12 469		9 187	73.68
70601100 LOYER ZEPHYR AND CO LOT930			1 207		1 207	100.00
70601110	1 989				1 989	
70601200 LOYER ATOMIC STORE LOT 940	14 544		14 498		46	0.32
70601300 LOYER SHAPE ATTITUDE LOT 944			12 640		12 640	100.00
70601400 LOYER AMANDINE L952			11 587		11 587	100.00
70601500 LOYER SHAPE CRYO LOTB15	4 580		12 431		7 851	63.16
70601600 GEYA SPORTS LOYER	19 897		9 840		10 057	102.20
70601700	10 014				10 014	
Chiffre d'affaires NET	334 724		364 840		30 115	8.25
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	103 542		122 465		18 923	15.45
78174000 REPRISES PROVø CREANCES CLT	51 321		68 171		16 850	24.72
79100000 TRANSF. CHG. EXPLOITATION	284		4 447		4 163	93.62
79100001 PROVø/CHARGES CJCD			1 405		1 405	100.00
79100009	687				687	
79100011	4 728				4 728	
79100100 PROVø/CH. NATUR HOUSE LOT902	3 528		2 526		1 002	39.66
79100110 PROVø/CHARGES BRUNO LOT 904	2 675		4 107		1 432	34.88
79100200 PROVø/CH.CELLAR SHOP LOT905	288		2 476		2 188	88.35
79100300 PROVø/CH. SUBWAY LOT906	3 217		3 462		245	7.08
79100400 PROVø/CH. NIKOLAOS LOT908	3 154		3 603		450	12.48
79100500 PROVø/CH. MOD'N SPORT LOT911	7 121		7 484		363	4.85
79100600 PROVø/CH.LA LUNETTERIE LOT912	3 151		3 182		31	0.97
79100700 PROVø/CH.RIEDERER LOT913	2 502		2 551		49	1.92
79100800 PROVø/CH. BERGAMOTE LOT914			271		271	100.00
79100810 PROVø/CH FIORE LOT914	2 591		2 384		208	8.72
79100900 PROVø/CH.LE JADE D'ASIE LOT915	10 094		11 932		1 838	15.40
79101000 PROVø/CH.CONCEPT STORE/KILIBOB	1 050		2 136		1 085	50.83
79101100 PROVø/CH.ZEPHYR AND CO			236		236	100.00
79101110	250				250	
79101200 PROVø/CHARGES KILIBOB LOT940	1 635		2 249		614	27.31
79101300 PROVø/CH.SHAPE ATTITUDE LOT944			2 134		2 134	100.00
79101400 PROVø/CH.AMANDINE L952			3 100		3 100	100.00
79101500 PROVø CHARGES SHAPE CRYO	776		1 936		1 160	59.91
79101600 GEYA PROVø/CHARGES	2 915		1 566		1 349	86.13
79101700	2 141				2 141	





DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
AUTRES PRODUITS		0			0	
75800000		0			0	
Total des Produits d'exploitation		438 267		487 305	49 038	10.06
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		53 611		58 848	5 236	8.90
60470000 ETUDES DIVERSES+ PRESTATØ		480		460	20	4.35
60611000 EDF VENELLES		1 409		1 538	128	8.34
60612000 EAU VENELLES		7 648		4 247	3 401	80.07
60630000 FOURN. ENTRETØ & PETIT EQUIPT				9	9	100.00
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE		2 667		2 600	67	2.56
61510000 ENTRETØREPARATØ/INSTALLATØ		12 385		11 842	544	4.59
61520000 ENTRETØ REPARATØMATØ IMMO		385		5 893	5 509	93.47
61560000 MAINTENANCE		1 903		1 880	22	1.20
61600000 ASSURANCE		4 369		3 660	709	19.36
62140000 PERSONNEL EXT. MIS A DISPO		1 300		830	470	56.63
62260000 HONORAIRES		20 113		24 148	4 036	16.71
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX		91		897	806	89.83
62570000 RECEPTIONS		32		58	26	44.79
62600000 FRAIS POSTE TELECOM VENELLES		197		187	10	5.10
62700000 SERVICES BANCAIRES		633		598	35	5.94
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		39 479		39 202	277	0.71
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE		1 616		1 643	27	1.64
63512000 TAXES FONCIERES		37 709		37 559	150	0.40
63751300		154			154	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		122 344		124 831	2 487	1.99
68112000 DOTØIMMOB. CORPORELLES		122 344		124 831	2 487	1.99
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		32 672		51 321	18 649	36.34
68174000 DOT. PROV. DEPR. CREANCES		32 672		51 321	18 649	36.34
AUTRES CHARGES		30 575			30 575	
65450000		30 575			30 575	
Total des Charges d'exploitation		278 682		274 202	4 480	1.63
Résultat d'exploitation		159 585		213 103	53 518	25.11
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		300		300	0	0.07
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		300		300	0	0.07
Total des Produits financiers		300		300	0	0.07
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		49 435		56 084	6 649	11.86
66110000 INT. EMPRUNTS DETTES		49 435		56 084	6 649	11.86
Total des Charges financières		49 435		56 084	6 649	11.86
Résultat financier		49 135		55 785	6 649	11.92
Résultat courant avant impôts		110 449		157 318	46 869	29.79



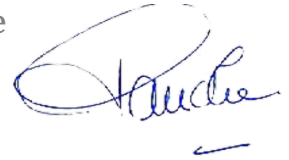
✓

$$\frac{N}{N-1}$$

4 TOURS INVEST SAS

certifié conforme

Cave de Venelles - 56 avenue de la Grande Bégude
13770 VENELLES



RESOLUTIONS - AGO du jeudi 27 Juin 2019

Première résolution : approbation des comptes et quitus au Conseil de Direction après présentation des comptes

- approbation des comptes tels que présentés

☐ Voté à l'unanimité

- quitus aux membres du conseil

☐ Voté à l'unanimité

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Résultat courant :

+ 66 117 Euros

Propositions concernant le résultat courant :

Affectation aux autres réserves

☐ Voté à l'unanimité

Troisième résolution : Approbation des conventions réglementées : Sans objet

Quatrième résolution : indemnité compensatrice du temps passé par les membres du Conseil : Sans objet

Cinquième résolution : Renouvellement des membres du conseil de Direction
Sortants (cf./liste) : -Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS - Thierry BLANCHARD
- Emmanuel de BARBARIN

Nb LES QUATRE TOURS est membre statutaire – représenté par son directeur

Administrateurs se représentants (cf./liste) - Frédéric AURIOL - Roland BEAUVOIS -
Thierry BLANCHARD - Emmanuel de BARBARIN

☐ Voté à l'unanimité

Sixième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies de
procès-verbal constatant ces délibérations, pour accomplir toutes les formalités
légales.

☐ Voté à l'unanimité

TEL: +33 (0)4 42 54 71 11 // FAX : +33 (0)4 42 54 11 22
RCS AIX-en-PROVENCE 517 689 261 - SIRET 000 17- Code Activités : 4110 D – TVA : FR 19517689261
SAS AU CAPITAL DE 420.000,00 EUROS

